

Comment créer son entreprise de prothésiste ongulaire ? Comment devenir prothésiste ongulaire à son compte ? Quelle est la réglementation de ce type d'activité ? Peut-on s'installer sans CAP esthétique ? Peut-on exercer en auto-entrepreneur ?

Le métier de **prothésiste ongulaire** consiste à poser de faux ongles (capsules), à décorer les ongles ou faux-ongles (modelage avec vernis, bijoux, motifs, nail art), à réparer ou entretenir les faux-ongles (remplissage), ou encore à démarquer par un dessin la zone du bout des ongles (French manucure).

Le ou la prothésiste ongulaire doit d'abord vérifier les éventuelles **contre-indications** de sa clientèle par l'intermédiaire de questions pertinentes, examiner la qualité de l'ongle et poser les capsules, le gel UV ou la résine.

Cette activité manuelle doit répondre à différents critères d'**hygiène et de sécurité**. Le métier est majoritairement exercé par des femmes, à domicile ou en salon.

L'activité de prothésiste ongulaire est à ne pas confondre avec l'activité de manucure, qui nécessite un CAP esthétique-cosmétique.

Voici tout ce qu'il faut savoir pour devenir prothésiste ongulaire à son compte.

L'intérêt grandissant pour la beauté des ongles.

La manucure devient **un soin de plus en plus courant** : avoir de belles mains est un plaisir, mais aussi un atout dans le monde du travail. Les prothésistes ongulaires doivent s'adapter aux innovations techniques et les nouveaux produits qui apparaissent régulièrement sur le marché.

Le budget à consacrer à la beauté des ongles n'est pas négligeable : la pose de faux ongles coûte entre **40 et 70€** (15 à 30 € pour une manucure). Un entretien régulier est nécessaire, ce qui constitue une occasion de fidéliser la clientèle.

S'installer en tant que prothésiste ongulaire : réglementation et qualités requises.

La prothésiste ongulaire doit être créative, soigneuse, patiente, souriante, à l'écoute, et bien sûr avoir des ongles et une apparence irréprochables. Elle devra suivre les tendances et savoir proposer des nouveautés.

Le code APE de référence pour l'activité de prothésiste ongulaire est le **9602B** (Soins de beauté). C'est une **activité artisanale** qui dépend de la Chambre des métiers.

Qualification professionnelle, formation, diplôme.

Avant 2016, les Chambres des Métiers exigeaient un CAP esthétique-cosmétique ou 3 ans d'expérience professionnelle pour pouvoir s'installer en tant que prothésiste ongulaire.

Mais un courrier de janvier 2016 de la Secrétaire d'Etat Martine Pinville (chargée du Commerce, de l'Artisanat, de la Consommation et de l'Economie sociale et solidaire) adressé aux Chambres des Métiers précise que "l'activité de prothésiste ongulaire non assortie de prestation de manucure **n'est pas soumise à l'obligation de qualification professionnelle** prévue par l'article 16 de la loi du 5 juillet 1996, et ne nécessite donc pas la détention d'une qualification d'esthéticien pour son

exercice.”

On peut donc s’installer en tant que prothésiste ongulaire à son compte **sans diplôme**. Une formation ongles sera toutefois quasi-incontournable pour exercer dans de bonnes conditions. A noter qu’il n’existe pas de diplôme de prothésiste ongulaire reconnu.

Les normes à respecter.

- **Normes de sécurité et d’accessibilité si l’activité est exercée en salon :**
 - normes relatives aux ERP (établissements recevant du public) : sécurité incendie, extincteurs,
 - accessibilité des locaux aux personnes handicapées,
- **Normes d’hygiène :** maîtriser les règles d’hygiène qui entourent cette pratique,
- **Affichage des prix des prestations :** les tarifs de toutes les prestations doivent être affichés à l’intérieur comme à l’extérieur du magasin (vitrine ou porte),
- Chaque produit proposé à la vente doit être étiqueté d’un prix,
- La remise d’un ticket de vente est obligatoire pour toute vente de produit ou de prestation supérieure à **15 €**,
- Toute prestation de service facturée **plus de 100 euros** peut donner lieu à un devis si le client l’exige, et que le rappel de cette loi doit être affiché en magasin.
- **Client à refuser :**
 - Les jeunes de moins de 16 ans : ongles pas assez matures et risque plus élevé de malformation de l’ongle,
 - Les personnes sous traitement médicamenteux aux stéroïdes ou traitement antibiotique prolongé : problème d’adhérence des produits,
 - En cas de maladies de l’ongle (mycose...) : la prothésiste ongulaire doit repérer ce type d’infection (connaissances acquises en formation) afin d’éviter de contaminer les autres clientes,
 - Les personnes allergiques aux produits,
 - Mais aussi : au-delà du 7ème mois de grossesse, en cas d’intervention chirurgicale proche, professionnels du médical ou de la restauration, etc.

Combien gagne une prothésiste ongulaire à son compte ?

Le prix d’une prestation chez un prothésiste ongulaire peut dépendre de la ville d’exercice, du type de clientèle visé, du degré de technicité, de l’expérience et aussi du lieu d’exercice (à domicile ou en salon).

Les revenus d’une prothésiste ongulaire indépendante s’établissent le plus souvent **entre 400 € et 1600 €** par mois.

Pour augmenter ses revenus, la prothésiste ongulaire indépendante devra maîtriser parfaitement la technique, valoriser et communiquer autour de ses réalisations (photos de qualité, présence sur les réseaux sociaux), développer la vente de produits et cultiver le [bouche-à-oreilles](#).

Quel statut juridique pour s’installer prothésiste ongulaire à son compte ?

Rappelons-le, il s’agit d’une activité artisanale. La création de l’entreprise se fera donc auprès du centre de formalités de la **Chambre des Métiers**, et un **stage de préparation à l’installation** sera à effectuer ([voir notre article dédié](#)).

Les différents statuts envisageables pour une personne seule sont :

- La **micro-entreprise** (ex-auto-entreprise) : c'est un statut très simplifié et bien adapté pour un démarrage en tant que prothésiste ongulair en cabinet ou à domicile. Les obligations sont les suivantes :
 - Avoir un **compte bancaire séparé**,
 - Tenir les **registres** des achats et des ventes indiquant toutes les entrées et sorties d'argent,
 - Avoir un carnet devis/factures comportant les mentions légales,
 - Déclarer ses recettes tous les mois ou tous les trois mois,
 - les **cotisations sociales** sont calculées selon un pourcentage des recettes.
- L'**entreprise individuelle en nom propre** (EI) : c'est un statut que nous ne conseillons pas, du fait des modalités de calcul des cotisations sociales (prélèvements forfaitaires mensuels avec réajustement l'année suivante sur la base des bénéficiaires réels déclarés : complexe et risqué...),
- L'**EIRL** : même remarque que pour l'EI. Toutefois, l'EIRL permet de protéger son patrimoine personnel mieux qu'en EI (pas forcément utile pour une activité de prothésiste ongulair),
- L'**EURL** (SARL à associé unique) : c'est un type de société unipersonnelle, adapté si l'activité se développe. La gérante détermine elle-même sa rémunération, qui sert de base au calcul des charges sociales,
- La **SASU** : ce régime juridique est plus coûteux que l'EURL mais permet d'éviter la Sécurité sociale pour les indépendants (ex RSI).

Créez votre entreprise de prothésiste ongulair directement en ligne.

WikiCréa a sélectionné **Legalstart** pour vos formalités en ligne. **Pourquoi Legalstart ?** Tout simplement parce qu'il s'agit de l'offre la plus complète et la moins chère du marché. **[Cliquez ici pour en savoir plus et débiter vos démarches en ligne.](#)**

Conditions de travail et matériel de base pour démarrer en tant que prothésiste ongulair.

Les conditions de travail.

- La prothésiste ongulair travaille longtemps assise et est penchée sur les mains de ses clientes,
- Il faut avoir une bonne vision de près,
- Le travail s'exerce aussi les samedis et en soirée,
- Pour les personnes travaillant à domicile : de nombreux déplacements sont à prévoir.

Le matériel nécessaire.

En tant que prothésiste ongulair qui s'installe, vous devez posséder :

- Une lampe UV 36 Watt,
- Une gouge (repousse cuticules en fer ou bâtonnets de buis),
- De l'eau émolliente,
- Un bloc 4 faces blanc,
- Une lime à grains moyens,
- Une lime à grains fins,
- De la colle à capsules,

- Une pince guillotine,
- Une pince à envies,
- Un ramolisseur de capsules.

En plus de cela, vous devez également avoir différentes capsules:

- Des capsules naturelles d'intégrations,
- Des capsules d'intégrations courbées,
- Des capsules de pointe French.

Ce n'est pas tout, car vous devez prévoir :

- Du dégraissant,
- De l'huile cuticule,
- Un doigt d'apprentissage,
- Du primer (ou gel de base).

Prévoyez des gels de construction, de finition et French. Un pinceau gel sera également nécessaire, de même qu'une petite serviette fine et une boîte de mouchoirs en papier. Et pour la touche hygiène, n'oubliez pas du désinfectant pour les mains.

Vous devez prévoir **un budget assez important pour tout le matériel** : tables, chaises, tabourets, éclairage, déco ... mais aussi pour constituer un premier stock de produits pour les soins et éventuellement la vente.

Enfin, si vous avez une activité à domicile, n'oubliez pas d'acheter une valise contenant tout votre matériel pour faciliter vos déplacements.

Des outils Excel gratuits pour votre entreprise de prothésiste ongulaire.

WikiCréa met à votre disposition des outils Excel gratuits pour gérer votre entreprise :

- un modèle de **business plan financier**, facile à compléter : [cliquez ici pour y accéder](#),
- un **facturier** permettant d'établir devis et factures : [cliquez ici pour y accéder](#),
- un **livre de recettes**, **obligatoire pour les auto-entrepreneurs** : [cliquez ici pour y accéder](#),
- un **modèle de suivi de trésorerie** : [cliquez ici pour y accéder](#).

Voir aussi nos articles :

- [Créer ou reprendre un institut de beauté](#)
- [Ouvrir son salon de tatouage](#)